

Le CGAAER recrute des **inspecteurs adjoints**

Pourquoi rejoindre le CGAAER ?

1 – Un positionnement stratégique auprès du ministre sur une large palette de métiers et de sujets.

Le ministre fait appel au CGAAER pour le **conseiller** et **éclairer** ses décisions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dont il a la charge.

Il participe à **la conception**, à **la définition** et à **l'évaluation des politiques publiques** portées par le ministère.

Dans ce cadre, les membres du CGAAER réalisent, le plus souvent en équipe, **des missions de nature variée** : de conseil, d'expertise, d'évaluation, d'appui, d'audit, d'inspection et de contrôle, de médiation, au niveau national mais également à l'international.

Ils peuvent aussi participer à la conception de lois, ainsi qu'à la gestion des crises, et contribuer aux réflexions prospectives afin d'anticiper les évolutions et les tendances.

Le mode de désignation des missionnés, par appel à candidature et dans le respect des exigences déontologiques, permet aux membres du CGAAER d'aborder l'ensemble de ces différents types de missions pendant toute la durée de leur affectation.

Ces missions couvrent **une palette de thématiques très vaste** sur l'ensemble des champs d'activité du ministère, de nature technique, mais également plus stratégique, avec souvent une dimension politique importante.

Compte tenu des sujets concernés, les missions sont souvent **interministérielles**, en lien avec les inspections générales des autres ministères (notamment IGEDD, IGF, IGAS).

2 – Un positionnement au cœur de sujets sociétaux complexes, sensibles, à enjeux.

Les missions du CGAAER **font sens**, car elles touchent directement **le domaine du vivant**, sans le déconnecter du contexte global dans lequel il s'inscrit. Il s'agit là d'une **spécificité** du CGAAER.

Concrètement, ces missions portent sur :

- Le renforcement de la **production agricole** nationale, garante de notre **souveraineté alimentaire** ;
- L'articulation entre les **problématiques climatiques et environnementales** et leur dimension **économique**, afin d'assurer la compatibilité de la préservation des ressources naturelles et de leur exploitation en tant qu'activité économique ;
- La promotion de la **transition agro-écologique**, au service de la triple performance sociale, environnementale et économique ;

- L'approche « Une seule santé », vétérinaire (incluant le bien-être animal), phytosanitaire et alimentaire qui guide son expertise en matière sanitaire ;
- La **préparation de l'avenir**, via la formation des jeunes dans le cadre de l'enseignement agricole et la recherche- innovation dans les domaines agricole et agroalimentaire.

3 – Une expertise reconnue assise sur des principes rigoureux et une liberté de penser.

L'autorité et la crédibilité du CGAAER, comme la confiance dont il est crédité dans l'exercice de ses missions, reposent sur son **indépendance**, son **objectivité**, son **sens de l'intérêt général** et son **exigence professionnelle**, garants de la qualité de ses travaux.

Dans l'accomplissement de leurs missions, les membres du CGAAER font preuve de **jugement**, et disposent d'une **liberté de propositions** dans le respect de ces grands principes.

L'organisation et le fonctionnement du CGAAER sont basés sur la **pluridisciplinarité**, la **collégialité**, la **transversalité**, intégrant la dimension **interministérielle** de ses missions.

4 – Une expérience riche et valorisable.

Actuellement composé essentiellement d'ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de l'agriculture, d'inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire, **sa composition s'ouvre** désormais à des profils plus variés.

La **diversité des parcours** et la **complémentarité des compétences** de ses membres constituent en effet la **richesse de son expertise**.

Le large éventail de missions, dans leurs natures et dans leurs thématiques, permet aux membres du CGAAER d'acquérir **une méthode de travail et une expertise facilement valorisables** pour la poursuite de leur carrière.

Quels profils pour rejoindre le CGAAER ?

Le CGAAER recherche des agents capables de faire preuve d'une grande ouverture d'esprit afin d'apporter des solutions innovantes à des problèmes complexes.

Les **savoir-être** suivants seront particulièrement appréciés : une grande capacité de travail en équipe (partage d'informations, de points de vue, recherche de convergences), des facultés d'analyse et de synthèse, ainsi que d'adaptation à des univers de travail diversifiés. L'autonomie, la rigueur, la réactivité, ainsi que l'aptitude à prendre du recul, la faculté à faire preuve d'écoute et d'observation, sont également essentielles.

S'agissant des **savoir-faire**, une bonne culture administrative, une connaissance de l'organisation des pouvoirs publics et des qualités rédactionnelles solides seront des éléments recherchés.

En particulier la détention de compétences ou des expériences confirmées dans les domaines du traitement des données ou de la bioéconomie et du marché du carbone constituent un atout.

Quelle est la procédure de recrutement ?

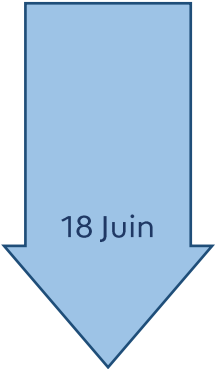


18 Mai

Publication de l'appel à candidatures

Dossier de candidature :

- Un CV
- Une lettre de motivation (éléments permettant d'apprécier les compétences et le niveau d'expérience)
- Présentation d'une réalisation professionnelle (4 pages maximum)
- Appréciation de la hiérarchie sur les 4 dernières années de service et un état de service pour les fonctionnaires
- Noms et coordonnées de personnes de référence



18 Juin

Transmission du dossier par voie dématérialisée :

- Alain.moulinier@agriculture.gouv.fr
- Edith.vidal@agriculture.gouv.fr
- Candidatures.bag.cgaaer@agriculture.gouv.fr



Qui contacter ?

Mme Edith Vidal, secrétaire générale du CGAAER :

Email : edith.vidal@agriculture.gouv.fr

Tel : 01 49 55 48 44